

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00256

Numéro SIREN : 837 475 094

Nom ou dénomination : 3BDLP

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2024 sous le numéro de dépôt A2024/000923

3BDLP
Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 9 esplanade Bénévent, 42000 ST ETIENNE
837 475 094 RCS SAINT ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE
DU 22 JANVIER 2024**

[...]

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 25 586,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 586,41 euros
Absorption des pertes antérieures	18 933,96 euros
Solde	----- 6 652,45 euros
A la réserve légale	400,00 euros
Solde	----- 6 252,45 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 252,45 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

[...]

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

La Présidente
Karine DESCELLIERE

DocuSigned by:

6668983AD0A6456...